

# AMBRE Version 6.12.00 Création, Saisie, Edition et Transmission du Budget Primitif année N M14 vers M57 et M57

1.		Création du dossier Budget Primitif	1
2.		Création du dossier Budget Primitif	8
3.		Edition simplifiée du budget	
4.		Pré-ventilation	
5.		Saisie des propositions nouvelles en section de fonctionnement	
6.		Saisie des propositions nouvelles en section d'investissement	.19
	6.1.	Opérations d'équipement avec opération existante	
	6.2.	Opérations d'équipement avec nouvelle opération	
	6.3.	Equipement non individualisé (sans opération)	. 2.
	6.4.	Opérations financières	. 24
	6.5.	Opérations pour compte de tiers (une collectivité peut effectuer des travaux d'investissement pour un tiers).	. 2
7.		Saisie des propositions nouvelles des opérations d'ordre	2
	7.1.	Opération d'ordre récupérée du budget précédent	. 2
	7.2.	Nouvelle opération d'ordre	. 28
	7.3.	Dotations aux amortissements des immobilisations	. 29
8.		Saisie des annexes (Cf. document annexe : AMBRE Version 6.6.0 – Saisie des Annexes du Budget Primitif N)	.3
9.		Edition du budget	32
<b>A</b> -	Préser	ntation simplifiée	32
10.		Transfert des propositions en votes	3.
11.		Dématérialisation du budget N	
12.		Visualisation de la maquette	
13.		Préparation et édition des délibérations	
14.		Transfert du BP en comptabilité	4.
15.		CORAIL : Edition de la balance générale	4
16.		CORAIL : Transfert du budget en trésorerie	
17.		CORAIL : Saisie du titre 1068	

### Avertissement:

Pour faciliter l'utilisation de cette documentation, l'année ou exercice n'apparaîtra pas mais sera remplacé par la lettre N.

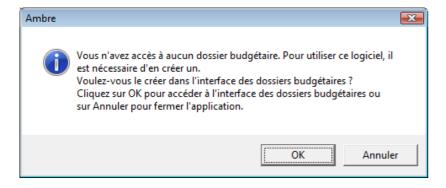
Vu la multitude de cas différents pour le paramétrage initial de la maquette budgétaire (niveau de détail du plan de compte, présence d'une ventilation analytique), nous ne pouvons pas garantir la stricte conformité des copies d'écran suivantes par rapport aux écrans affichés en collectivité.

Si la configuration de votre poste le permet (utilisation de deux écrans), nous vous invitons à utiliser l'export des documents à imprimer au format pdf plutôt que l'impression sur papier.

# 1. <u>Création du dossier Budget Primitif</u>

## Remarque:

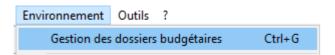
Dans le cas où Ambre ne contient aucun dossier (cas d'une nouvelle collectivité adhérente), il vous faut répondre « OK » à la question suivante :

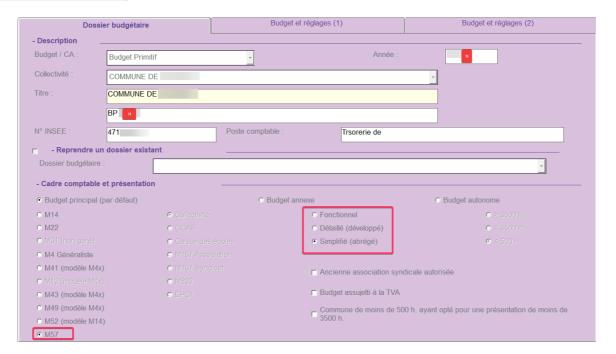


#### Menu « Environnement » - « Gestion des dossiers budgétaires » : cliquez sur « Ajouter ».

## 1.1. • Onglet : « Dossier budgétaire »

- Sélectionnez « Budget Primitif », renseignez l'année « 2024 »
- Sélectionnez la collectivité dans la liste déroulante
- N° INSEE 47xxxyyy (xxx = n° Insee de la trésorerie, yyy = n° Insee de la collectivité)
- Vérifiez le poste comptable (la trésorerie dont vous dépendez) et le cadre comptable (qui doit être identique au paramétrage en trésorerie si vous passez en M57, cochez la case correspondante).





- Onglet « Budget et réglages (1) »
  - Vérifiez le niveau de vote (généralement au chapitre),



- Précisez, le cas échéant, le taux de fongibilité voté par l'assemblée délibérante,
- Cochez « Vote avec opérations » si vous gérez une ou plusieurs opérations d'investissement individualisées que vous souhaitez utiliser en tant que niveau de vote,
- Indiquez le type de provisions,
- Colonne budget pour mémoire : Cochez « Total budget ».

#### Vérifiez l'environnement de travail :

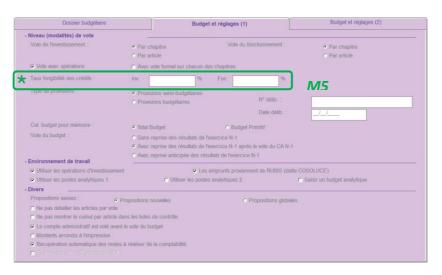
- Cochez « Utiliser les opérations d'investissement » si vous individualisez une (ou plusieurs) opération(s) d'investissement,
- Cochez « Utiliser les postes analytiques 1 » si vous gérez votre comptabilité en analytique.

#### En M57, si vous avez des emprunts vous devez utiliser le logiciels RUBIS pour la gestion de la dette

- Cochez « Les emprunts proviennent de RUBIS »,

#### Paragraphe « Divers »:

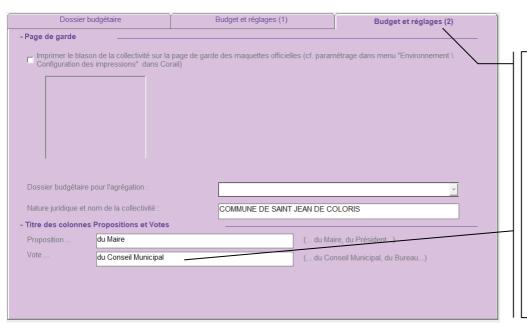
- Propositions saisies : cochez « Propositions nouvelles » (votes = propositions),
- Cochez « Le compte administratif est voté » si le BP intègre les reports de l'exercice précédent, Cochez « Récupération automatique des restes à réaliser de la comptabilité ».



Page: 4 / 47

#### Divers:

- ▶ « Propositions saisies » : cocher impérativement « Propositions nouvelles »
- ▶ « Le compte administratif est voté avant le vote du budget » : cocher si le CA est voté avant le BP, permettant ainsi la reprise des résultats
- ▶ « Montants arrondis à l'impression » : Voir avec votre trésorier si le BP doit être saisie en arrondi. S'il ne souhaite pas qu'il soit saisie en arrondi, demander si le BP doit tout de même être imprimé en arrondi.
- ▶ « Récupération automatique des restes à réaliser de la comptabilité » : cocher pour récupérer automatiquement les RAR N-1 saisis dans la comptabilité Corail N-1. Cette option va de pair avec « Le compte administratif est voté avant le vote du budget »
- ▶ Régime des AP/AE adopté au RBF. Cocher en fonction de ce qui a été voté. (AP = Autorisation de Programmation, AE = Autorisation d'Engagement)



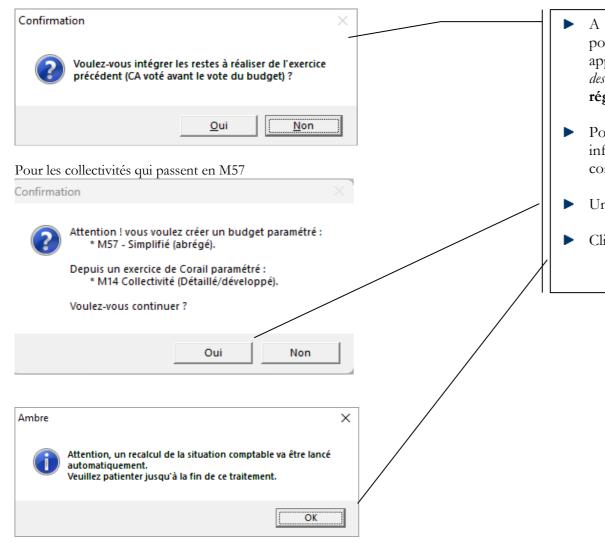
## Onglet « Budget et réglages (2) »

## Page de garde:

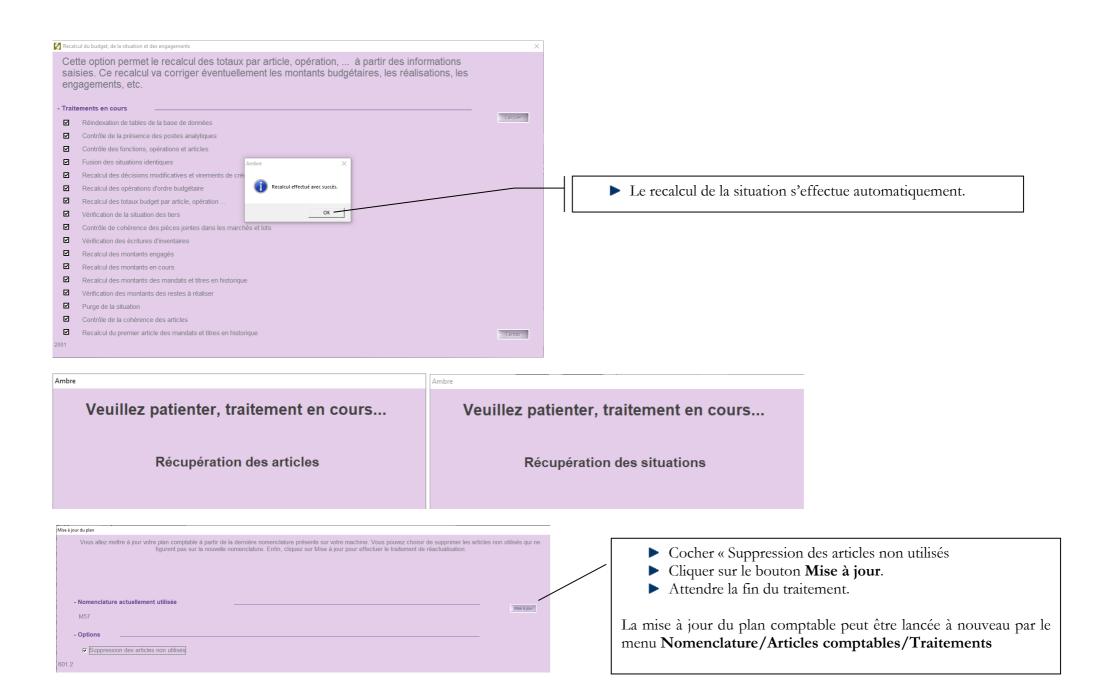
▶ « Dossier budgétaire pour l'agrégation » ne sert que pour un budget annexe. Il faut choisir la collectivité principale auquel il est rattaché. Leurs BP seront agrégés.

## Titre des colonnes Propositions et Votes :

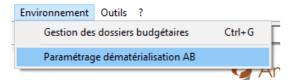
▶ Modifier les intitulés des colonnes « Propositions du Maire » et « Vote du Conseil Municipal » pour l'adapter à votre syndicat ou EPCI.

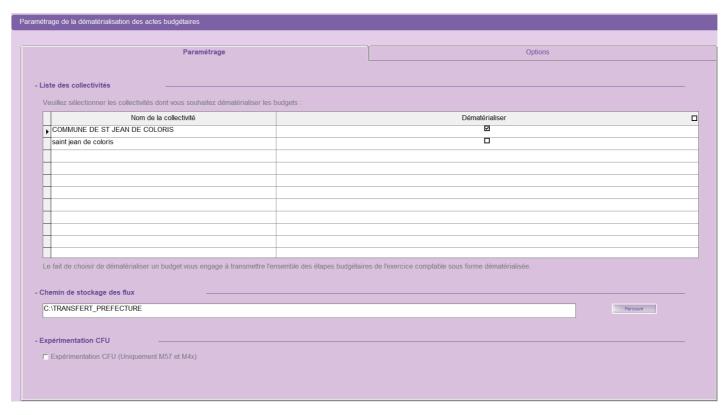


- A la validation de la création du dossier Budget Primitif, vous pouvez intégrer les RAR de votre CA précédent. Ce message apparaîtra si vous ne cochez pas la case « Récupération automatique des RAR de la comptabilité » du menu Divers onglet Budget et réglages (1)
- ▶ Pour les collectivités en M14 passant en M57 : Une fenêtre vous informe de la création d'un budget en M57 Simplifié voulez vous continuer, cliquer sur « OUI »
- ▶ Un recalcul de la situation comptable est imposé.
- ► Cliquer sur le bouton « OK »

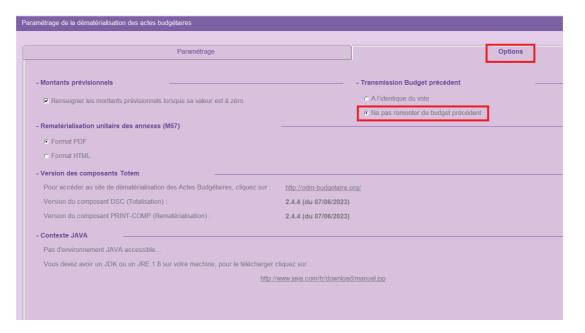


# 2. Paramétrage dematérialisation AB

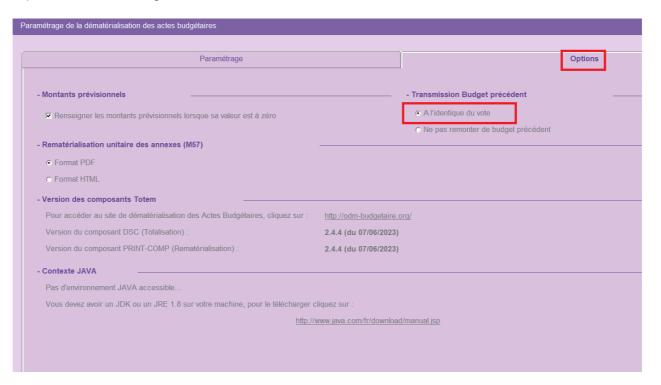




Pour les collectivités passant cette année de la M14 à la M57, il faudra paramétrer ce menu comme ci-dessous :

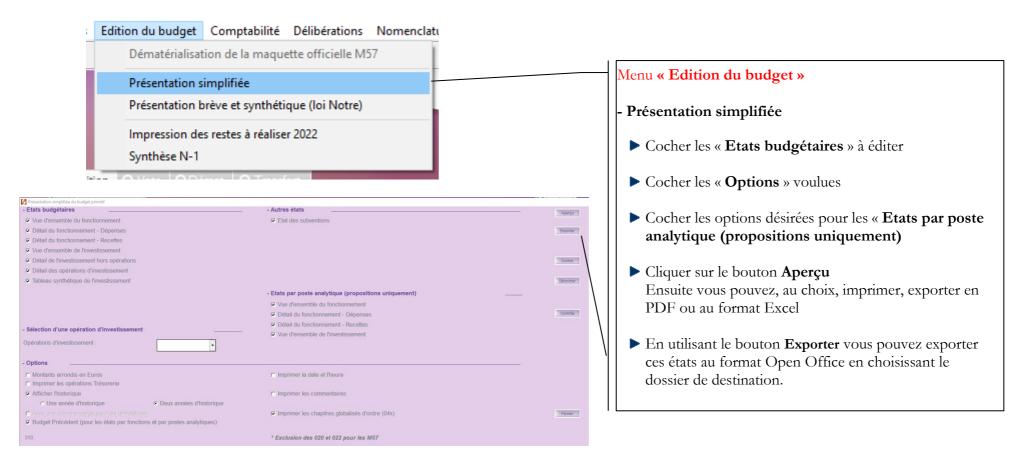


Pour les collectivités déjà en M57, il faudra paramétrer ce menu comme ci-dessous :



## 3. Edition simplifiée du budget

Il est possible d'éditer des documents d'aide à la préparation du budget primitif, pouvant également être utilisés en commission des finances.



## Aperçu de la présentation simplifiée :

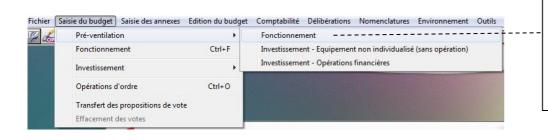
#### VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE	Année 20			Année 20				Budget Primitif 20				
FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	430 704,71	149 930,20	280 774,51	34	552 179,26	154 510,83	397 668,43	27				-100,
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	41 250,00	38 623,28	2 626,72	93	52 860,00	42 750,48	10 109,52	80	<b>N</b>			-100,
61 - SERVICES EXTERIEURS	145 420,00	78 597,27	66 822,73	54	145 825,00	90 968,10	54 856,90	62				-100,
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	243 234,71	32 112,65	211 122,06	13	352 694,26	20 211,25	332 483,01	5	N		7	-100,
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	800,00	597,00	203,00	74	800,00	581,00	219,00	72				-100,
012 - Charges de personnel et frais assimilé	222 220,00	220 020,24	2 199,76	99	409 448,00	409 438,14	9,86	99				-100,
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 600,00	2 787,25	-187,25	107	1 000,00	149,76	850,24	14	·		7	-100,
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	5 000,00	4 389,40	630,60	87	7 100,00	7 849,76	-749,76	110				-100,
64 - CHARGES DE PERSONNEL	214 620,00	212 863,59	1 756,41	99	401 348,00	401 438,62	-90,62	100				-100,
014 - Atténuations de produits	59 405,00	54 979,80	4 425,20	92	57 762,00	56 712,00	1 050,00	98	·		1	-100,
65 - Autres charges de gestion courante	303 823,00	292 479,11	11 343,89	96	310 921,00	306 889,07	4 031,93	98				-100,
66 - Charges financières	7 170,00	7 035,78	134,22	98	4 920,00	4 816,65	103,35	97				-100,
67 - Charges spécifiques	3 200,00	1 055,84	2 144,16	32	100,00	•	100,00	0	·		1	-100,
Total dépenses réelles	1 029 522,71	725 500,97	304 021,74	70	1 335 330,26	932 366,69	402 963,57	69				-100,
Total dépenses d'ordre	43 632,00	127 204,91	-83 572,91	291	49 865,00	14 864,77	35 000,23	29				-100,
Total dépenses de fonctionnement	1 073 154,71	852 705,88	220 448,83	79	1 385 195,26	947 231,46	437 963,80	68	,			-100,

RECETTES DE		Année 🏎	Į.			Année 📖	2			<b>Budget Primit</b>	tif	
FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et vente	9 850,00	11 659,07	-1 809,07	118	16 308,00	41 733,77	-25 425,77	255			•	-100,0
73 - Impôts et taxes	566 588,00	568 636,00	-2 048,00	100	223 323,00	237 385,00	-14 062,00	106	·		•	-100,0
731 - Impositions directes					559 096,00	569 718,81	-10 622,81	101				-100,0
74 - Dotations et participations	240 763,00	239 883,14	879,86	99	242 117,00	259 546,72	-17 429,72	107				-100,0
75 - Autres produits de gestion courante	1 301,00	1 553,78	-252,78	119	3 350,00	1 062,24	2 287,76	31				-100,0
76 - Produits financiers	10,00		10,00		10,00	2,93	7,07	29				-100,0
77 - Produits spécifiques	2 150,00	110 163,62	-108 013,62	999	76,00	76,00	0,00	100				-100,0
013 - Atténuations de charges	3 500,00	5 159,35	-1 659,35	147	4 000,00	3 472,82	527,18	86	·			-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	248 992,71	248 992,71	0,00	100	336 915,26	336 915,26	0,00	100			•	-100,0
Total recettes réelles	1 073 154,71	1 186 047,67	-112 892,96	110	1 385 195,26	1 449 913,55	-64 718,29	104				-100,0
Total recettes d'ordre		3 573,47	-3 573,47		·							
Total recettes de fonctionnement	1 073 154,71	1 189 621,14	-116 466,43	110	1 385 195,26	1 449 913,55	-64 718,29	104				-100,0

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année			Année				Budget Primitif				
SOLDE DE L'ONOTIONNE MENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		336 915,26	-336 915,26			502 682,09	-502 682,09	0				Ì

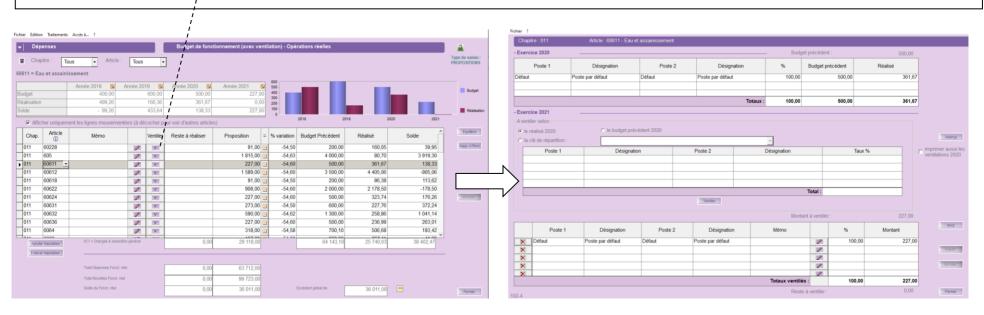
## 4. Pré-ventilation



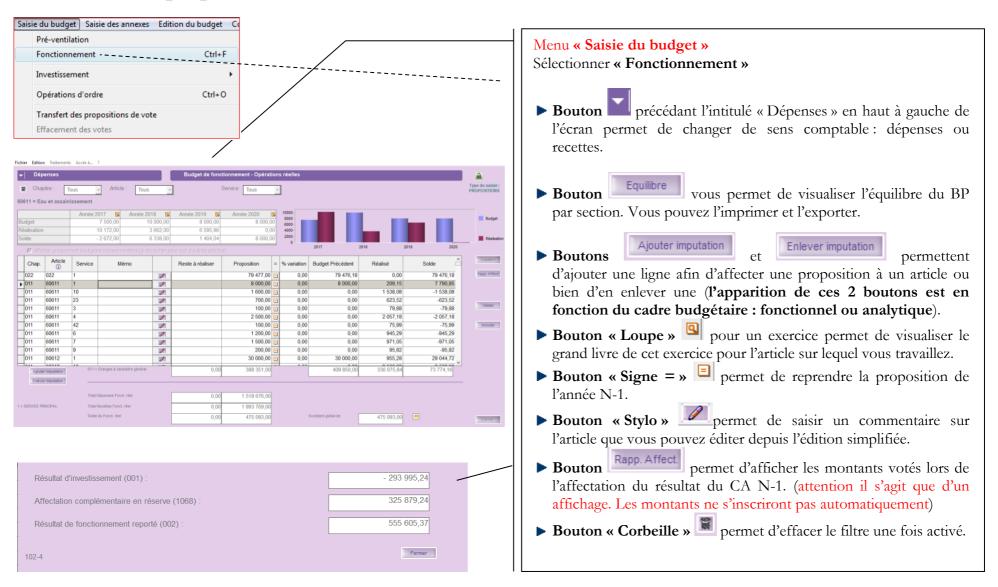
## Cas d'un budget analytique et/ou fonctionnel

Vous pouvez pré-ventiler Menu « Saisie du budget » Sélectionner « Pré-ventilation »

- ► Saisir vos propositions
- ▶ Valider vos saisies
- Cliquer sur le bouton permettra de saisir les % de ventilation de la proposition saisie pour un article, pour affecter automatiquement les services analytiques et/ou les fonctions le qualifiant.



# 5. Saisie des propositions nouvelles en section de fonctionnement



Pour les communes qui passent de la M14 à la M57 un tableau indique Les articles qui n'ont pas pu être affectés automatiquement

#### COMMUNE DE ST JEAN DE COLORIS - BP 2024

## Liste des propositions n'ayant pu être affectées car l'article concerné n'est pas utilisable

#### <u>Dépenses</u>

Article	Chapitre	Proposition
6135		1111,00

☐ Afficher uniquement les lignes mouvementées (à décocher pour voir d'autres articles)

Reste à réaliser	Proposition
	79 477,00
	8 000,00
	1 600,00
	700,00
	100,00
	0.500.00
0,00	79 477,00

Excédent global de 475 093,00

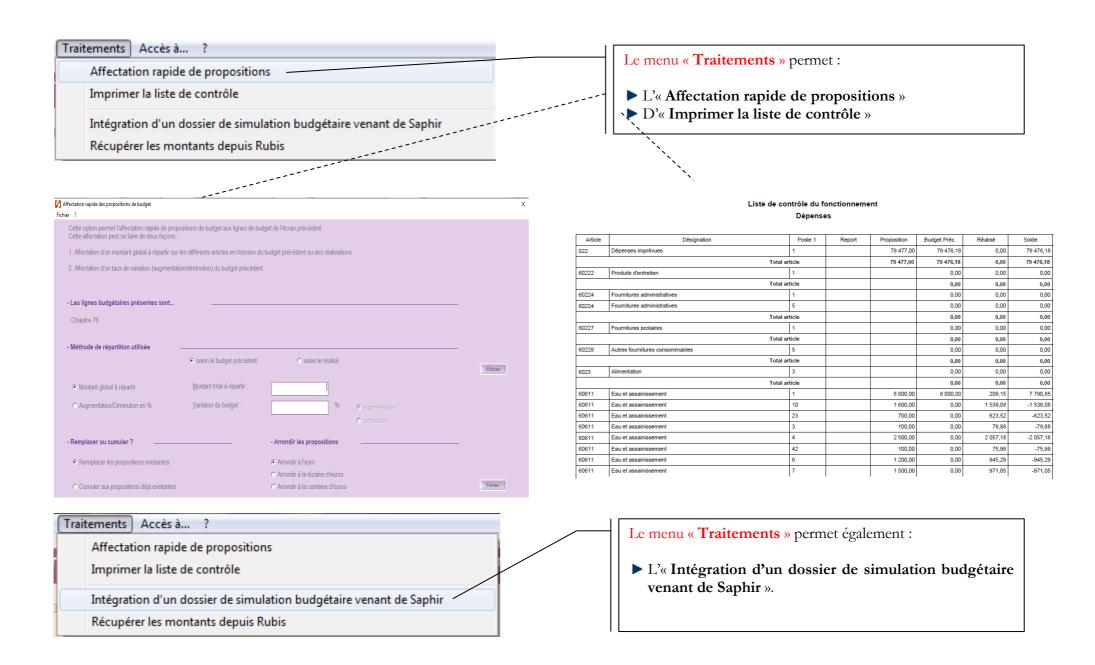
▶ « Afficher uniquement les lignes mouvementées » : n'affiche que les articles budgétisés en N-1.

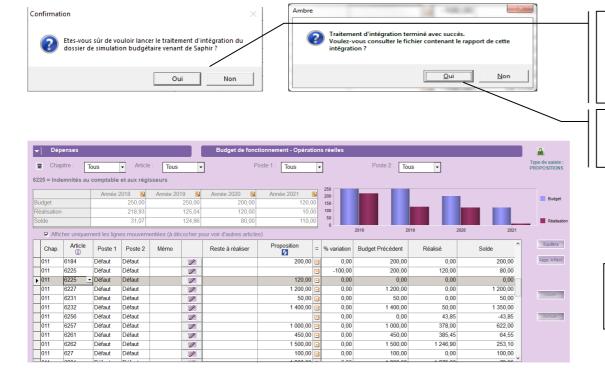
Il vous suffit de décocher cette option pour visualiser l'intégralité des articles.

Cette case n'a d'effet que si le cadre budgétaire n'est ni fonctionnel ni analytique.

- ► Colonne « **Proposition** » vous permet de saisir ou modifier les nouvelles propositions N.
- ▶ Pour s'assurer que le budget est équilibré, vérifier la couleur du voyant.

(vert = équilibre / rouge = déficit / orange = excédent).





Cliquer sur le bouton « Oui »

Au préalable, un dossier de simulation budgétaire de la paie pour l'exercice N doit être préparé et validé dans le logiciel Saphir

Cliquer sur « **Oui** » pour visualiser le rapport d'intégration. L'application Bloc-notes de Windows s'ouvre sur celui-ci.

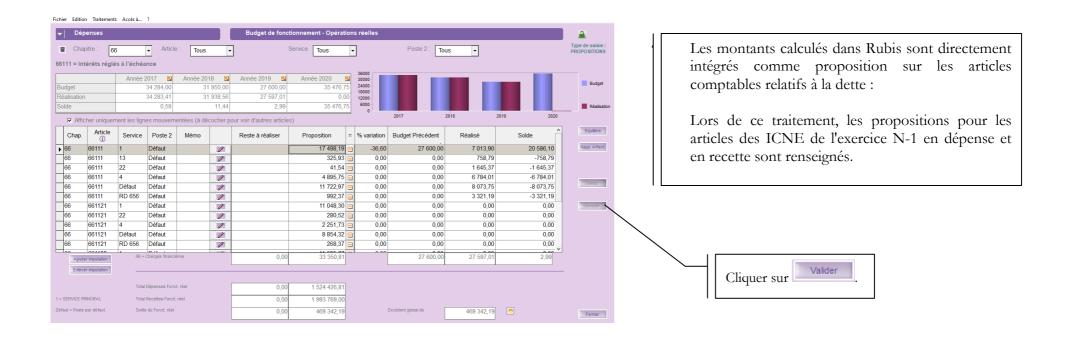
Les montants calculés dans Saphir sont directement intégrés comme proposition sur les articles comptables relatifs à la paie.



Le menu « Traitements » permet enfin :

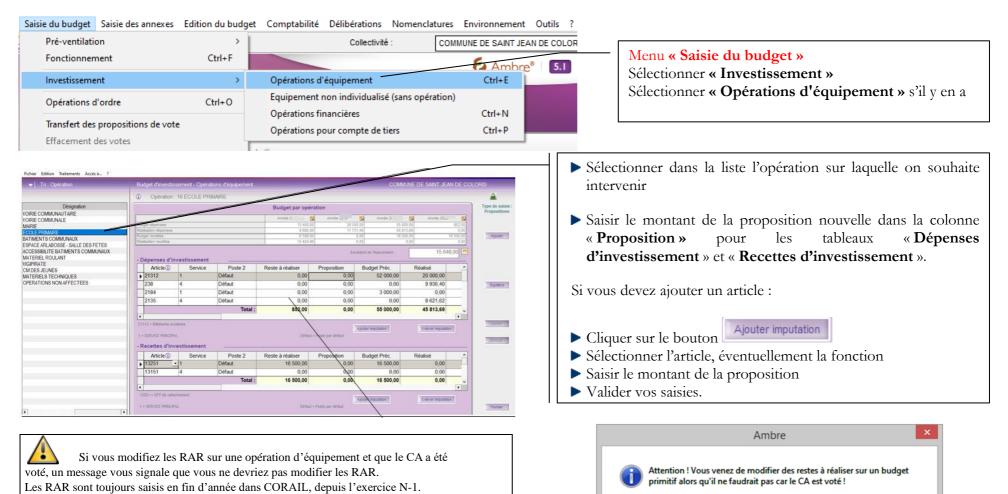
▶ De « Récupérer les montants depuis Rubis » pour les articles concernant les intérêts, le capital et les ICNE.





# 6. Saisie des propositions nouvelles en section d'investissement

## 6.1. Opérations d'équipement avec opération existante

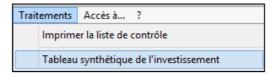


OK



En vous déplaçant vers la droite avec l'ascenseur horizontal, vous retrouvez le bouton « Stylo » qui vous permet de saisir un commentaire sur la ligne budgétaire.

Le lancement de l'édition de la vue synthétique de l'investissement est possible depuis le menu « Traitements » « Tableau synthétique de l'investissement ».

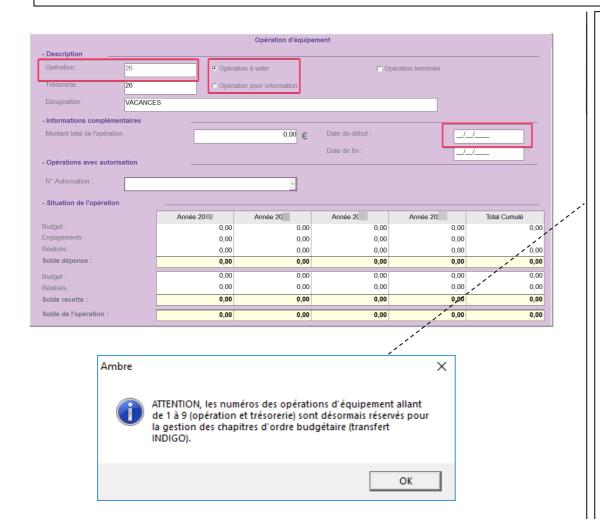




- Vous avez le rappel du numéro de l'opération d'équipement ainsi que sa désignation au dessus de la fiche de saisie.
- Les RAR N-1 sont récupérés de Corail.
- ▶ Vous pouvez également éditer une liste de contrôle par le menu « **Traitements** ».
- Vous pouvez également visualiser le solde de financement de l'opération ainsi que le feu indicateur d'équilibre ou de déséquilibre.

## 6.2. Opérations d'équipement avec nouvelle opération

Rappel : La codification des opérations d'investissement est laissée au libre choix de la collectivité sauf pour les numéros de 1 à 9 qui sont réservés à la trésorerie. Elle est en général décidée d'un commun accord avec la trésorerie. Les opérations d'investissement sont réparties entre les opérations d'équipement et les opérations pour compte de tiers.



### Création d'une nouvelle opération d'équipement :

- ▶ Cliquez sur le bouton
- ▶ Vous accédez au menu des opérations d'équipement

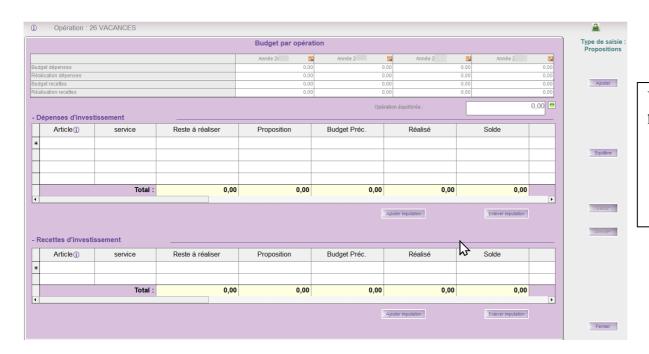
#### Vous devez saisir:

▶ « Opération » : saisir le numéro chronologiquement supérieur à la dernière opération. A voir éventuellement avec le percepteur.

Aiouter

Si vous saisissez un des numéros réservés (de 1 à 9), Ambre vous affiche un message de rappel.

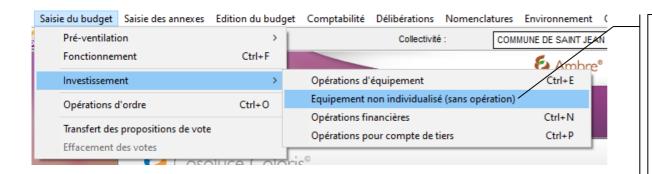
- « Trésorerie » : même numéro que celui de la zone
   « Opération »
- ▶ « **Désignation** » : Saisir un libellé permettant d'identifier l'opération
- ▶ Indiquer si l'opération est « **Opération à voter** » ou « **Opération pour information** », en accord avec votre niveau de vote du budget pour l'investissement (cf. page 4).
- ▶ « Date de début » et « Date de fin ». La date de fin peut être mise plus tard, si vous ne savez pas quand se termineront les travaux.
- ► Cliquer sur
- Le bouton apparait, pour pouvoir récupérer cette nouvelle opération dans l'écran « Saisie du budget/Investissement/Opérations d'équipement » et en saisir les nouvelles propositions.

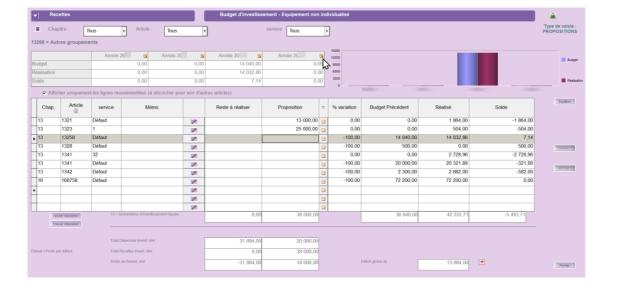


Vous revenez donc sur l'écran de saisie des nouvelles propositions.

- ► Sélectionner les articles comptables pour les « **Dépenses** d'investissement » et « **Recettes d'investissement** »
- ► Saisir la nouvelle « **Proposition** »
- ▶ « Valider » vos saisies.

### 6.3. Equipement non individualisé (sans opération)





## Menu « Saisie du budget »

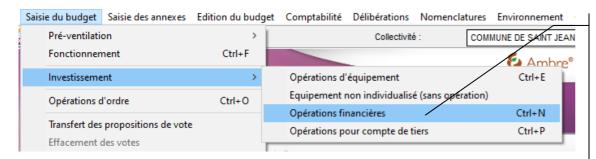
Sélectionner « Investissement »
Sélectionner « Equipement non individualisé (sans opération) »

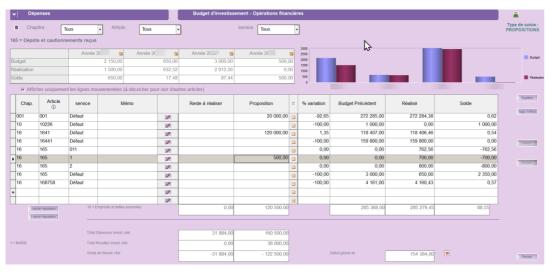
- ► Saisir les propositions nouvelles dépenses et recettes dans la colonne « **Proposition** »
- L'affichage est similaire au menu « Saisie du budget/Fonctionnement » (cf. page 14)
- Valider vos saisies.



Si vous décochez « Afficher uniquement les lignes mouvementées », tous les articles de dépenses ou de recettes qui peuvent être utilisés en opération non individualisée seront listés.

### 6.4. Opérations financières





## Menu « Saisie du budget »

Sélectionner « **Investissement** »
Sélectionner « **Opérations financières** »

- ▶ Saisir les propositions nouvelles dépenses et recettes dans la colonne « **Proposition** »
- L'affichage est similaire au menu « Saisie du budget/Fonctionnement » (cf. page 10)
- Valider vos saisies.



Si vous décochez « Afficher uniquement les lignes mouvementées », tous les articles de dépenses ou de recettes qui peuvent être utilisés en opération financière seront listés.

Fichier Edition Traitements

Affectation rapide de propositions
Imprimer la liste de contrôle

Récupérer les montants depuis Rubis

Tableau synthétique de l'investissement

## Le menu « Traitements » permet :

▶ De « récupérer les montants depuis Rubis » pour les articles qui commencent par 16. Les montants calculés dans Rubis sont directement intégrés comme proposition

### 6.5. <u>Opérations pour compte de tiers (une collectivité peut effectuer des travaux d'investissement pour un tiers).</u>

Subventions pour équipeme

Frais d'émission des emonu

Pénalités de renégociation Charges à étaler

F Etat DGE

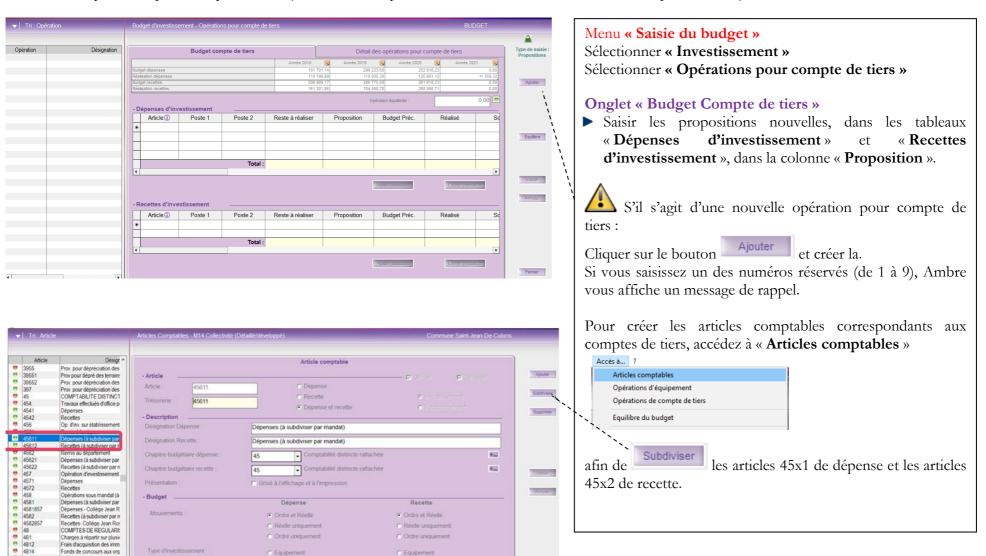
9 4816

9 4817

498

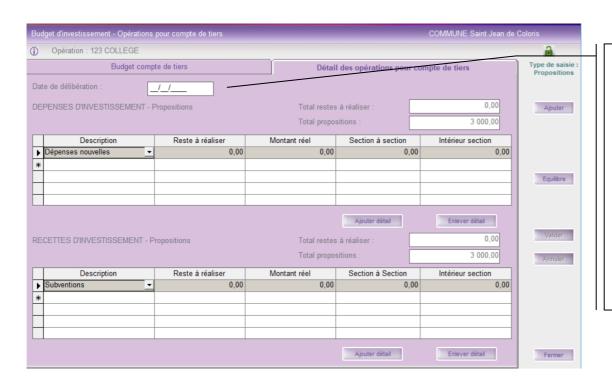
Financier

F Etie FCTVA



@ Financier

☐ Soumis à la TVA



## Onglet « Détail des opérations pour compte de tiers »

- ▶Saisir la « Date de délibération »
- Saisir le détail des « **Dépenses d'investissement** » : saisir une « **Description** » puis le montant correspondant.
- ► Saisir le détail des « Recettes d'investissement » : Saisir ou sélectionner une « Description » puis le montant correspondant.
- ▶ Valider vos saisies.

# 7. Saisie des propositions nouvelles des opérations d'ordre

Ambre intègre un certain nombre de modèles d'opérations d'ordre et permet :

- la saisie des propositions nouvelles pour les opérations d'ordre récupérées du budget précédent.
- la création de nouvelles opérations d'ordre pour le budget primitif.

040 : Opérations d'ordre entre section en section d'investissement

041 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement (opérations patrimoniales)

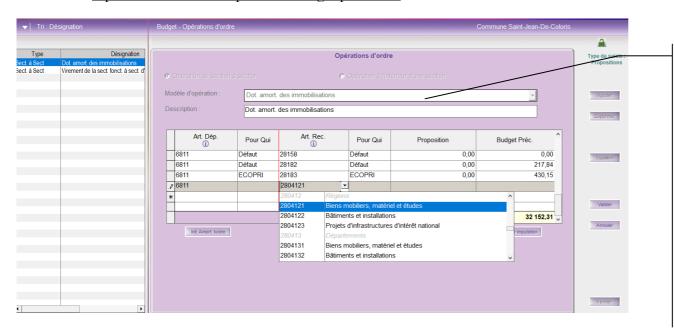
042 : Opérations d'ordre entre section en section de fonctionnement

043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

La saisie des propositions nouvelles sur les articles concernés permettra d'affecter automatiquement ces montants budgétaires aux chapitres globalisés correspondants :

## Les opérations d'ordre doivent être impérativement équilibrées.

#### 7.1. Opération d'ordre récupérée du budget précédent

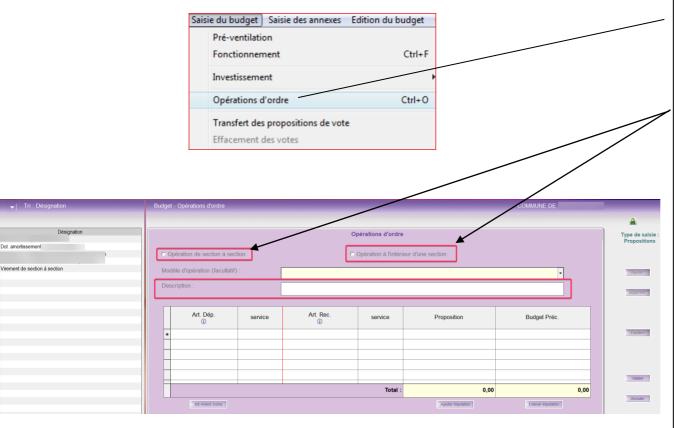


## Menu « Saisie du budget » Sélectionner « Opérations d'ordre »

- Sélectionner l'opération d'ordre récupérée du budget précédent.
- Saisir la proposition nouvelle pour le couple d'article dépense « Art. Dép. » & recette « Art. Rec. »
- Valider vos saisies.

Il faut absolument créer autant d'opérations d'ordre distinctes que de types d'écritures d'ordre distinctes.

## 7.2. <u>Nouvelle opération d'ordre</u>



# Menu « Saisie du budget »

Sélectionner « Opérations d'ordre »

▶ Cliquer sur le bouton



- ► Cocher le type de l'écriture d'ordre à créer :
  - « Opération de section à section »
  - « Opération à l'intérieur d'une section »

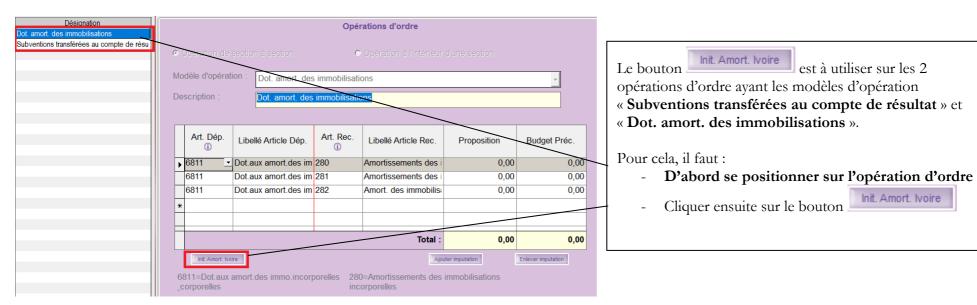
Attention à bien cocher la bonne case, car une fois validée vous ne pourrez plus cocher ou décocher. Vous serez obligé de supprimer votre opération pour la recréer

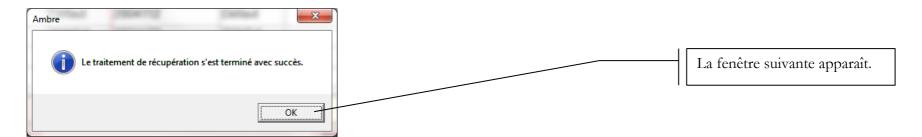
- ► Modèle d'opération (facultatif) : vous pouvez choisir dans la liste déroulante un modèle pour les écritures d'ordre relatives à cette opération.
  - Ne rien choisir si rien ne correspond.
- Modifier ou compléter si nécessaire les articles proposés par le modèle
- ▶ Mettre une Description.
- Saisir les propositions nouvelles : un seul montant par couple d'articles
- ▶ Valider vos saisies.
- ➤ Si un article n'apparait pas dans la liste déroulante, c'est qu'il n'est pas défini dans le plan comptable comme étant un article d'ordre

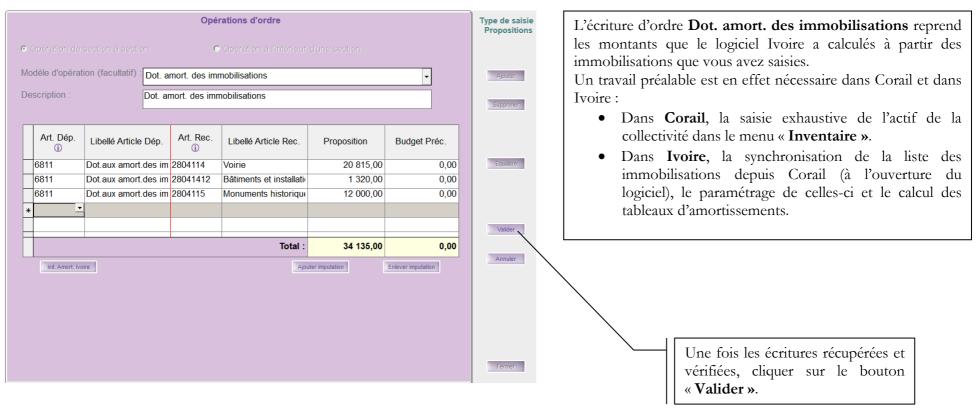
### 7.3. Dotations aux amortissements des immobilisations

Pour la saisie d'une opération d'ordre des dotations aux amortissements des immobilisations, vous pouvez utiliser le bouton Il est nécessaire pour cela qu'une écriture d'ordre relative aux dotations d'amortissement des immobilisations soit présente dans l'interface :

- soit celle qui est récupérée automatiquement par Ambre du BP N-1 (cf. 6.1)
- soit celle que vous avez ajoutée (cf. 6.2).







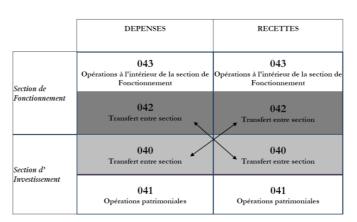
#### MEMO:

#### En fonctionnement:

- Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Chapitre 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

En investissement:

- Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Chapitre 041 : Opérations d'ordre à l'intérieur



<u>annexes M57)</u>		

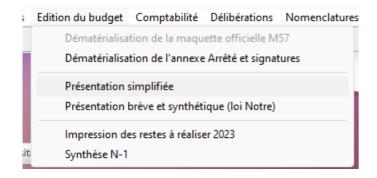
Saisie des annexes (Cf. document annexe : AMBRE Version Ambre 6.12.0 Saisie des

8.

# 9. Edition du budget

# A - Présentation simplifiée

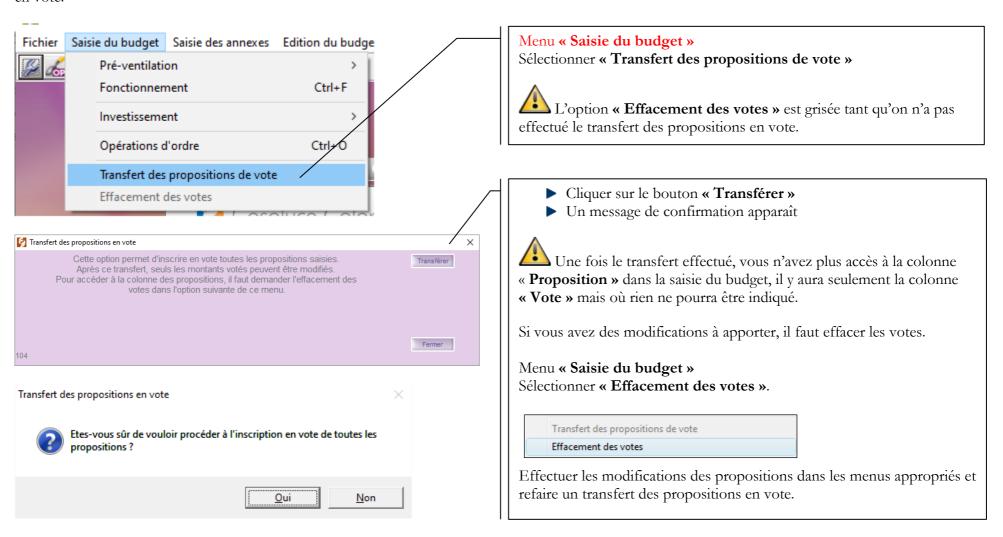
Il est possible de vérifier les montants inscrits au budget en allant sur le Menu « Edition du budget » - Présentation simplifiée

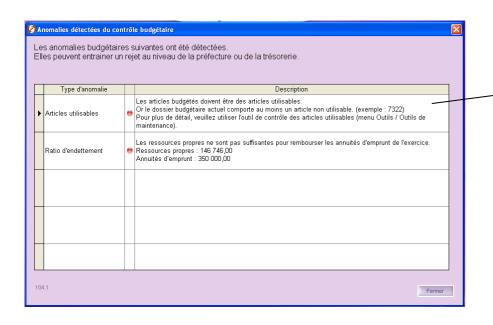




# 10. <u>Transfert des propositions en votes</u>

Lorsque les propositions sont vérifiées, que le budget est équilibré et que les élus ont voté le budget primitif, vous pouvez transférer les propositions en vote.



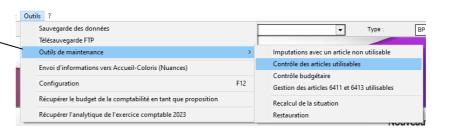


Lors du transfert des propositions en vote, un traitement automatique de test du contrôle budgétaire affiche éventuellement des anomalies.

Il faudra les corriger et refaire le transfert des propositions en vote.

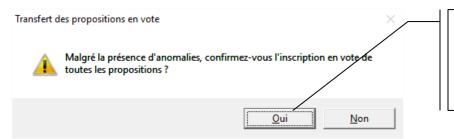
Si les anomalies sont non bloquantes, il est possible de transférer tout de même les propositions en vote.

Si une anomalie est de type *Articles utilisables* il faut utiliser l'outil de contrôle des articles utilisables.

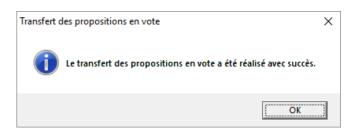


| Informaties | Les ancies latifies c-dessous sort paramitrés comme "non utilisables" au sein de votre nomenclature comptable.
| Ceci implique que ces articles ne prevent comporter aucun montant - ni prévisions, ni náissations/ingagements.
| Ceci implique que ces articles ne prevent comporter aucun montant - ni prévisions, ni náissations/ingagements.
| Cer reconserrent du vous permetre de contrey ros budgets, éctures selvis engagements associés and de respecter le cudre comptable légal.
| Sans correction de votre part ; ces articles serent rejetés lers de la démantérialisation des actes budgétaires cercenses
| BP | de la collectaid Commune Saint-Jean-De-Coloris
| Sens | Section | Chaptre | Article | Crésijnation | Report | Proposition |
| Rec. | Fonc. | 73 | 7322 | Facalité reversée par l'intermédiare d'un fonds | 0,00 | 120,00 |
| Caustier | Crésipation | C

Si l'outil signale un ou des articles non utilisables pour lesquels existe une proposition, il vous faudra remplacer par un article figurant dans la nomenclature (article parent ou subdivision de celui-ci)



Les anomalies sont non bloquantes, vous pouvez confirmer les propositions en vote si vous ne souhaitez pas les corriger.





Une fois les propositions transférées en vote, l'indicateur est modifié sur la page de démarrage d'Ambre



En cliquant sur Vote, une fenêtre apparaît affichant le récapitulatif des différentes étapes budgétaires.

# 11. <u>Dématérialisation du budget N</u>

Dès lors que les propositions ont été transférées en vote, le menu Dématérialisation de la maquette officielle M57 devient actif.

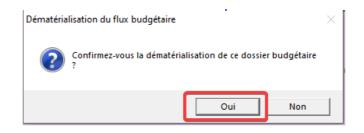


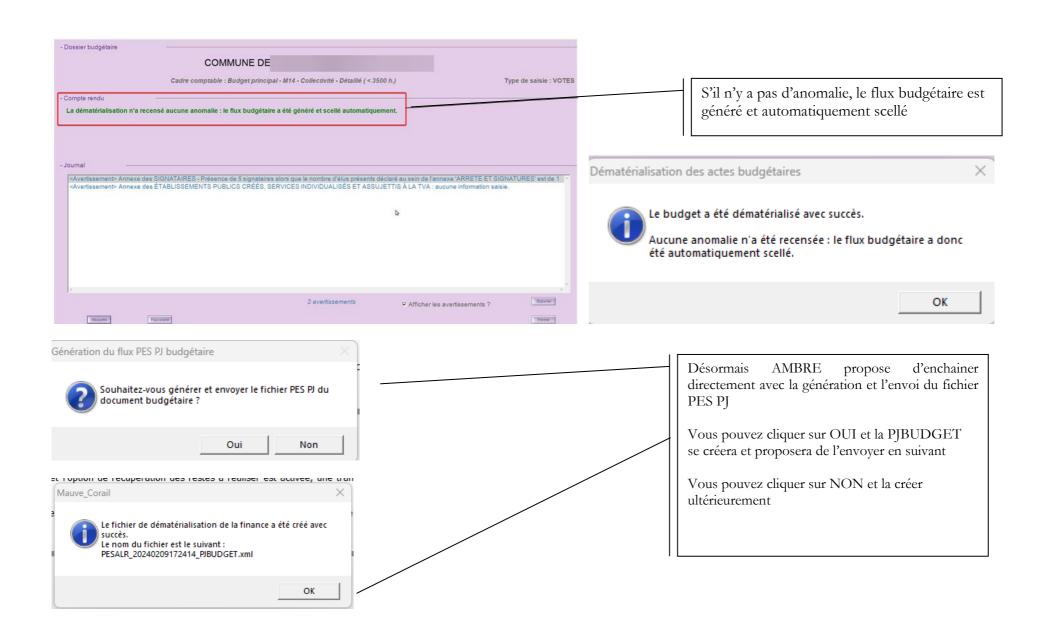
## Attention au chemin de répertoire.

Il doit s'appeler **Transfert\_prefecture** et non pas transfert trésorerie.

Une fois que vous avez <u>bien vérifié le chemin de</u> <u>répertoire</u> afin de retrouver votre fichier à envoyer à la préfecture, il faudra cliquer sur *générer*.

Vous retrouverez également dans ce répertoire la version de la maquette en PDF.



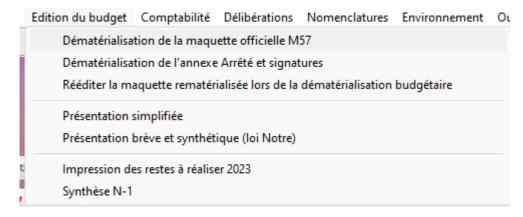




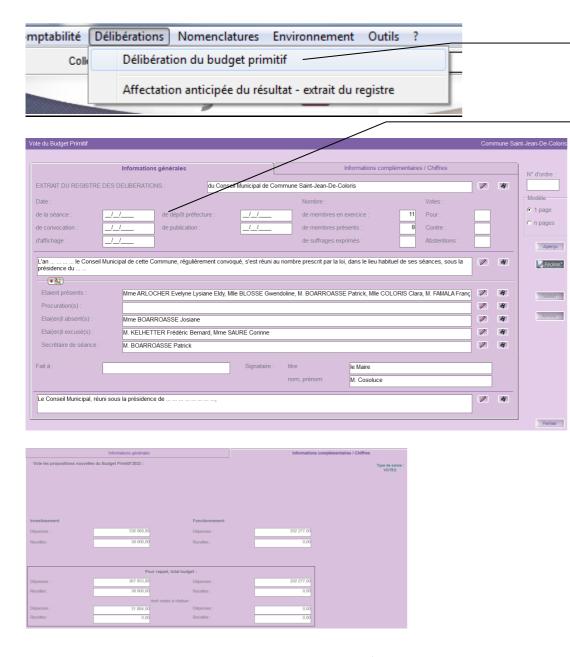
# 12. <u>Visualisation de la maquette</u>

Vous pouvez visualiser la maquette à partir du Menu « Edition du budget » Sélectionner « Rééditer la maquette rematérialisée lors de la dématérialisation budgétaire »

Un fichier PDF est également disponible dans le répertoire indiqué lors de la génération de la maquette (voir point 11- Dématérialisation du budget)



### Préparation et édition des délibérations



### Menu « **Délibérations** »

Sélectionner « Délibération du budget primitif »

## Onglet « Informations générales » :

- ► Vérifier les informations renseignées
- ► Compléter les champs : « **Dates** », « **Nombre** », « **Votes** », et les champs sur la présence ou non des Elus

Dans les listes (présents, absents, excusés...), les personnes doivent être séparées par des virgules.

▶ Valider vos saisies.

Le menu « **Traitements** » permet de récupérer les informations d'une autre collectivité

La zone « **N° d'ordre :** » correspond au numéro d'ordre de la délibération dans la séance.

Vous pouvez choisir d'éditer la délibération en «1 page » ou « n pages ».

## Onglet « Informations complémentaires / Chiffres »:

Permet de consulter un récapitulatif chiffré du budget, non modifiable.

Ce récapitulatif est alimenté par le transfert des propositions en votes.

- ▶ Cliquer sur le bouton
- ▶ Imprimer votre délibération.

### Légende des boutons :





Le bouton représentant un stylo vous permet d'accéder à une fenêtre de saisie de X caractères en fonctions de l'interface sélectionnée.



L'an ...... le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du ......

L'an ...... le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du ......

Le bouton représentant une jumelle vous permet de visualiser à l'écran l'intégralité de la zone pouvant contenir les X caractères.

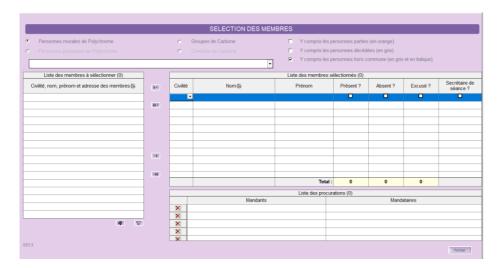
Le bouton vous donne accès à une fenêtre s'intitulant « **Sélection des membres** » permettant de récupérer :

- Les personnes morales de <u>Polychrome</u> (il faut avoir créé au préalable dans Polychrome une personne morale dont les membres sont les élus en tant que personnes physiques)
- ► Les groupes de contacts de Carbone

Pour Information, Polychrome est disponible dans le pack « Les Essentiels » et Carbone est disponible dans les packs « Optima » et « Optima+ ».

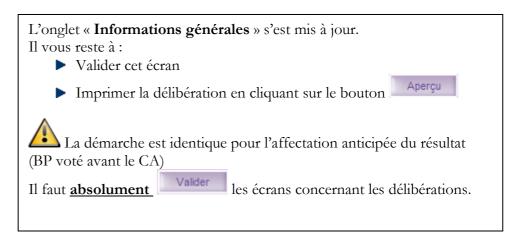
### Comment récupérer les Elus pour les collectivités utilisant Polychrome et /ou Carbone ?

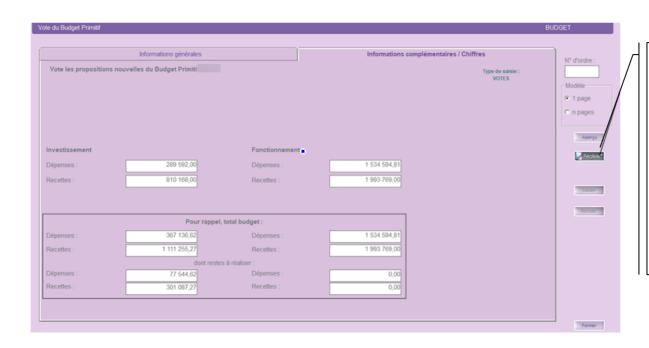






- Cocher « Personnes morales de Polychrome » ou « Groupes de Carbone »
- Sélectionner dans la liste déroulante la personne morale ou le groupe de contacts
- ➤ Sélectionner les membres de la liste intitulée « **Liste des membres à sélectionner** » en utilisant la double flèche pour tous les membres ou la simple flèche pour un membre.
- Cocher dans la liste intitulée « Liste des membres sélectionnés » :
  - Présent ?
  - Absent?
  - Excusé?
  - Secrétaire de séance ? pour chacun des membres
- ▶ Valider vos saisies afin que la liste des membres se mette à jour dans l'écran précédent, ainsi que le nombre de membres en exercice et le nombre de membres présents.



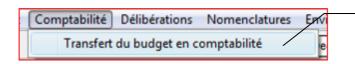


Une fois que l'aperçu de la délibération a été édité, un bouton Réglisse apparaît.

Il permet d'enregistrer la délibération au format PDF dans la séance de délibération de votre choix.

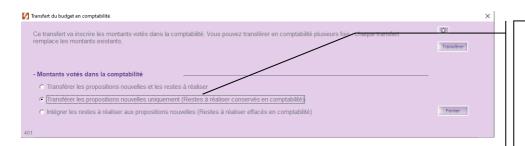
Pour Information, Réglisse est disponible dans les packs « **Optima** » et « **Optima+** ».

# 13. Transfert du BP en comptabilité



## Menu « Comptabilité »

Sélectionner « Transfert du budget en comptabilité »



Comme les RAR saisis en comptabilité de l'exercice N-1, ont déjà été transférés automatiquement dans le nouvel exercice comptable N, il reste à transférer uniquement les propositions votées.

- Cocher l'option « Transférer les propositions nouvelles uniquement (Restes à réaliser conservés en comptabilité) »
- ► Cliquer sur le bouton « **Transférer** »
- ▶ Répondre « **Oui** » à la question posée.



# 14. CORAIL : Edition de la balance générale



Editer une balance générale dans tous vos dossiers comptables afin de vérifier si les budgets primitifs se sont correctement transférés depuis Ambre.

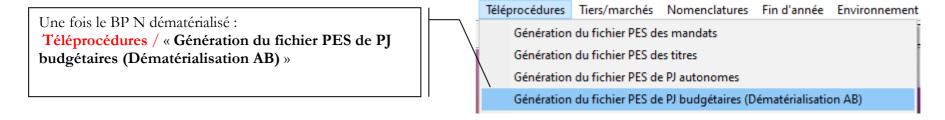
- ► Menu « Situations »
- Sélectionner « Balance générale »

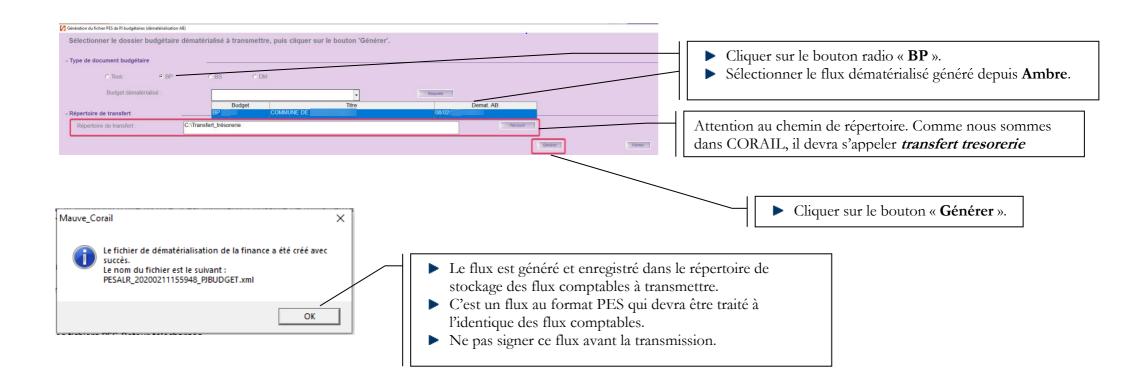
#### Cocher:

- Montants réels
- ► Montants d'ordre
- ▶ Avec 001/002
- Détaillée
- ► Cliquer sur le bouton « **Imprimer** »
- ► Vérifier les colonnes « **Primitif** » et « **RAR N-1** » et « **Total Budget** ».

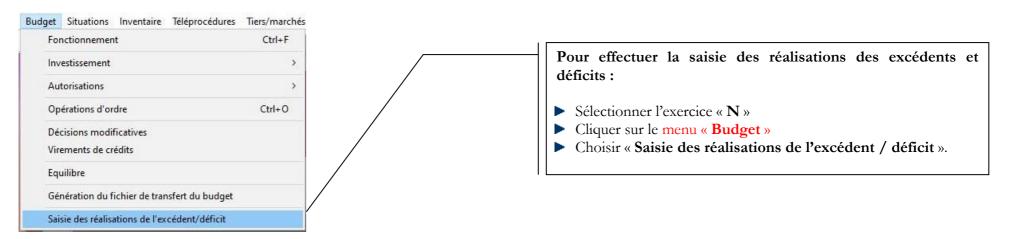
# 15. CORAIL: Transfert du budget en trésorerie

SI vous n'avez pas créé le fichier PES PJ BUDGET en suivant la dématérailisation du budget





#### CORAIL: Saisie des réalisations du 001 et 002





### Les prévisions budgétaires des comptes :

- ▶ 001 (résultat d'investissement),
- ▶ 002 (résultat de fonctionnement) s'affichent.
- Saisir dans l'une des colonnes « Déficit (Réalisé) » ou « Excédent (Réalisé) », les montants (avec les centimes).

### Remarque importante:

Les montants du 001 et 002 doivent correspondre exactement « au centime près » aux montants saisis sur la délibération d'affectation du résultat de CA N-1.

Valider.

## 16. CORAIL: Saisie du titre 1068

La saisie du titre concernant l'affectation du résultat (article 1068) doit également se faire une fois le budget transféré en trésorerie. À voir avec votre trésorerie.

Il faut sélectionner l'exercice « N ».

Le tiers doit être celui correspondant au budget concerné : par ex. « **Commune de ...** ». Saisir le code produit « **Autres produits de gestion courante** ».

